

**COURRIER ARRIVÉ**  
**13 OCT. 2020**  
 D.D.T.M. 06  
 Service Déplacements Risques Sécurité



*BM → F/PPG / DDTM*

**Monsieur Bernard GONZALEZ**  
 Préfet des Alpes-Maritimes  
 Tour Jean Moulin  
 147 boulevard du Mercantour  
 CADAM - BP 3001  
 06286 NICE Cedex 3

Nice, le - 5 OCT. 2020

Objet : Avis sur le projet de PPR inondations de la commune d'Antibes

Monsieur le Préfet,

En tant que Personne Publique Associée, le SMIAGE a été destinataire du projet complet de dossier de PPR inondations sur la commune d'Antibes.

En tant que Syndicat œuvrant pour la lutte contre les inondations, les nouvelles dispositions du PPR inondations quant à la préservation des Zones d'Expansion de Crues grâce au classement des zones peu ou pas urbanisées en rouge et la mise en place d'une bande inconstructible le long des vallons paraissent essentielles pour la protection des personnes et des biens.

Associés à toutes les phases d'élaboration de ce dossier, mes services prennent acte des mesures prescrites et émettent un avis favorable au projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma parfaite considération.

*Bien cordialement*

**Charles Ange GINESY**  
 Président

SMIAGE / Direction Planification et Gestion des Milieux Aquatiques  
 147 boulevard du Mercantour  
 CS 23182 - 06204 NICE CEDEX 3  
 ACo/MM - a.combc@smiage.fr - 04 89 08 96 74

DDTM 06		Direction		Services	
Signalé <input type="checkbox"/>	DA	DIR	SIRJ	SE	AFEN
Réponse <input type="checkbox"/>	DA	DIR	SDRS	SM	
Date .....	DA	DIR	SADP		
Chrono DIR <input type="checkbox"/>	DA	DIR	SAG		
Pr attribution	DA	DIR	SAT		
Relation avec	DA	DIR	M		
Pour info	DA	DIR	T		
Observations	DA	DIR	E		